

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

N°4 – NOVEMBRE 2017

INFOS

www.cercle-democratique.org

➔ EDITORIAL
A CHACUN SON CINÉMA

➔ VISITE APÉRO À
LA CINÉMATHÈQUE
JEUDI 23 NOVEMBRE 2017
À 17H À PENTHAZ

➔ SOIRÉE
ANNUELLE
VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2017
DÈS 19 H, À L'HÔTEL MIRABEAU,
LAUSANNE

Dossier spécial

la Cinémathèque

Le dossier en détail

- LA CINÉMATHÈQUE SUISSE
- DE NOUVEAUX LOCAUX À PENTHAZ
- LES AMIS DE LA CINÉMATHÈQUE



ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION



Golay Immobilier

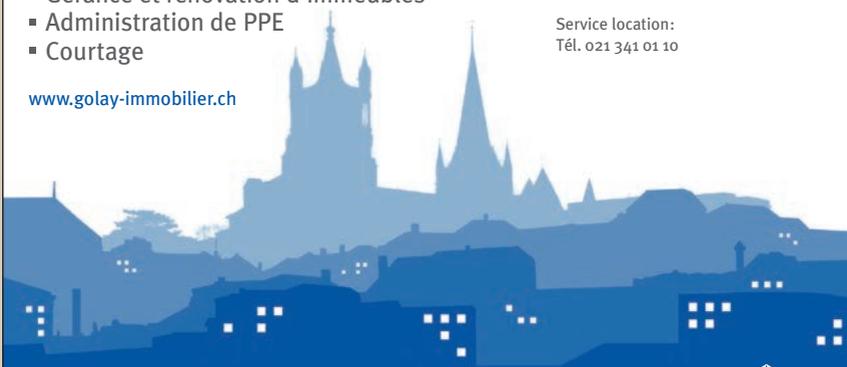
Gérance - Courtage - PPE

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Service location:
Tél. 021 341 01 10

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage

www.golay-immobilier.ch



uspi^{vaud}

SwissRéseau

Festival du lit BOX SPRING



**MULTI
LITS**

superba
L'art suisse du sommeil

BI de Grancy 14 - Lausanne - Tél. 021 617 39 40 - www.multi-lits.ch

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 4 | Novembre 2017



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN : CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier
redaction@cercle-democratique.org

Conception graphique

Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
info@pcl.ch

Publicité

Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
Tél. 079 278 05 94
claud.froelicher@urbanic.ch

Tirage

1200 ex.
4 parutions annuelles

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde :

© Cinémathèque suisse

5 EDITORIAL

A chacun son cinéma

9 VISITE APÉRO À LA CINÉMATHÈQUE

Jeudi 23 novembre 2017 à 17h00 à Penthaz

10 SOIRÉE ANNUELLE

Vendredi 1^{er} décembre 2017 dès 19h,
à l'Hôtel Mirabeau, Lausanne

12 DOSSIER SPÉCIAL SUR LA CINÉMATHÈQUE

La Cinémathèque suisse
De nouveaux locaux à Penthaz
Les Amis de la Cinémathèque

18 LES JEUNES ONT LA PAROLE

Une baisse d'impôts pour la classe moyenne :
aboutissement de l'initiative !

21 VUE DU CONSEIL

L'argent n'a pas d'odeur

22 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CDL

Séance du mercredi 29 mars 2017

31 TIR

Résultats des tirs de l'Isle du jeudi 24 août 2017

32 CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



**Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable - Parking gratuit assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne
Tél.: +41 21 614 90 00
www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

H. Milliquet

SERRURERIE



Bureau:
Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES
Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:
Route de Genève 21
1004 Lausanne

DÉPANNAGE
24/24
7 jours sur 7

NOVERRAZ + PITTELOUD SA
entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71

Edito



➔ **PAR PASCAL PETER**
PRÉSIDENT DU CDL

À CHACUN SON CINÉMA

**Se faire (communément parlant)
une toile, c'est assister à un
spectacle du 7ème art, du cinéma
d'auteur aux « blockbusters
hollywoodiens ». Alors que
« se faire un film » est synonyme,
pour son auteur, de mise en scène
de désirs ardents, souvent à sens
unique... Mais sans rêves que serait
le monde ?**

Faire son cinéma est le propre du genre humain, « on en jette » volontiers quand les circonstances et son public le permettent. Heureusement d'ailleurs que l'on peut rire de tout (mais pas avec tout le monde comme le disait le regretté Pierre Desproges) et même des politiciens dans la mesure où légèreté et finesse prennent le pas sur le

« graveleux ». Pas fines du tout, les attaques subies par la conseillère nationale Isabelle Moret durant sa campagne au Conseil fédéral sont le triste reflet d'attitudes d'un autre âge, émanant de personnages peu dignes de compter parmi la fine fleur du monde politique suisse. Chassez le naturaliste, disait Coluche, et il revient au bungalow...

Nul doute que la cinémathèque suisse, mise en lumière par ce numéro du Bulletin, renferme, parmi tous ses trésors filmiques, les reflets historiques d'une société dont l'évolution technique n'a hélas pas amélioré la nature humaine, ne serait-ce que d'un siècle à l'autre. Cela dit, le cinéma et son industrie mondiale continuent de faire (accessoirement) beaucoup de profits, de susciter rêves, rires, pleurs et angoisses, toutes populations confondues, de Bollywood à Hollywood, en passant par notre production nationale qui mérite le détour. Dont bien sûr le magnifique reportage consacré à Jean-Pascal Delamuraz, par Daniel Wyss, dont le DVD en annexe est offert à tous nos membres pour les Fêtes. La visite de la cinémathèque que vous propose le Cercle sera une occasion (presque unique) de vous faire (re)découvrir la richesse de notre patrimoine.

aerovent.ch

un souffle nouveau

USPI
Union Suisse des
Professionnels de l'Immobilier

50
ans
1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE

SICOSA SA



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ÉCHALLENS 38
1004 LAUSANNE

BS
Peinture

- ▶ Plâtre - Peinture
- ▶ Décoration
- ▶ Rénovation
- ▶ Nettoyage



Chemin de Bonne-Espérance 35, 1006 Lausanne
Tél. 021 652 67 85 - Fax 021 652 67 84
www.bs-peinture.ch infos@bs-peinture.ch

Edito

Cette fin d'année 2017, prélude au 175^{ème} anniversaire du Cercle, vous permettra encore de vous retrouver pour notre soirée annuelle du 1^{er} décembre au Mirabeau, un « classique » du genre dont le succès renouvelé encourage votre comité à se surpasser d'année en année. Inscrivez-vous dans les temps, les places sont comptées ! Sachez encore que l'assemblée générale 2018, du 175^{ème} donc, sortira de l'ordinaire... Inscrivez-la immédiatement (sans vous faire de cinéma bien sûr) dans vos agendas : elle aura lieu le 21 mars prochain, et c'est d'ailleurs pourquoi le compte rendu de l'AG 2017 figure dans ce numéro, plutôt que dans le suivant.

Nous saisissons aussi l'occasion de ce dernier Bulletin pour vous remercier de votre fidélité et des nombreux contacts qui enrichissent la vie du Cercle. Défier le temps, divertir et enseigner en amont des débats politiques restent nos priorités pour demain. Vos propositions pour de nouvelles rubriques, pour des projets susceptibles de passionner nos membres de Lausanne et du Canton seront les bienvenues. Et pour celles et ceux qui rate-



raient la « projection (soirée) de décembre », retrouvez-nous pour celle du samedi 27 janvier 2018 : l'apéritif du Petit Nouvel-an !

L'année à venir sera intense. Avec vous, nous la placerons sous les feux de la rampe. Nous vous la souhaitons riche en partage et en émotions. ●

RECRUTEMENT

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres !
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle !



Notre équipe de plus de 40 spécialistes en révision, fiscalité et comptabilité est à votre service depuis 1932 pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Nous vous invitons à parcourir notre site Internet pour identifier nos différentes compétences et n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour nous exposer votre situation ou celle de votre entreprise.

www.intermandat.ch

Visite
- apéro

Le jeudi 23 novembre 2017
à 17h à Penthaz



LA CINÉMATHÈQUE SUISSE

L'accès à toutes les collections de la Cinémathèque suisse restera fermé jusqu'à l'ouverture officielle du nouveau Centre de recherche et d'archivage de Penthaz, prévue en 2019.

Toutefois, à titre exceptionnel, la Cinémathèque ouvre ses portes aux membres du Cercle pour une visite guidée des futurs locaux de l'institution. Ne manquez donc pas cette occasion de visiter en primeur les locaux de cette institution du cinéma suisse !

La visite, de deux heures environ, sera suivie d'un apéritif.

Inscription :

Au plus tard jusqu'au jeudi 16 novembre 2017

- par courriel sur inscription@cercle-democratique.org
- sur la page Contact du site internet www.cerle-democratique.org
- par courrier à Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

MAYOR
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR

Soirée annuelle

Vendredi 1^{er} décembre 2017
dès 19h à l'Hôtel Mirabeau, Lausanne

PROGRAMME

- 19h** Apéritif avec les vins du CDL
- 20h** Partie officielle discours de bienvenue du Président du CDL
- Puis repas**
- 23h30** Tirage de la tombola avec 3 superbes lots
- Bal**
Avec l'orchestre Midnight

MENU

Tables de 8 personnes

Foie gras de canard maison au naturel
et sa petite salade de mesclun

Saucisses blanches (2 pièces)
sur radis (très finement coupé) et sa moutarde douce

Suprême de volaille du Seeland, sauce aux morilles
Tagliatelle, purée de petits pois et de carottes

Vacherin Mont-d'Or et pain aux noix

Omelette norvégienne

Vin blanc

Vin rouge

Eaux minérales gazeuses et non gazeuses

Café

CHF 80.- PAR PERSONNE

Tout compris : apéritif, menu, boissons, café

Nous vous remercions de régler le montant de la soirée par le bulletin de versement qui se trouve au centre de la présente publication.

Inscription

Je m'inscris pour la soirée annuelle du 1^{er} décembre 2017 à l'Hôtel Mirabeau

Nom		Prénom	
Adresse			
NPA	Localité		Tél.
Nombre de personnes :		Signature	

Inscription obligatoire à renvoyer à :

Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne
ou par courriel à l'adresse : inscription@cercle-democratique.org

ATTENTION ! Délai d'inscription : vendredi 24 novembre 2017 au plus tard

LA CINÉMATHÈQUE SUISSE

propose des projections quotidiennes de films du patrimoine et des avant-premières en présence de cinéastes au Casino de Montbenon et au cinéma Capitole (construit en 1928).

Ayant pour mission de préserver le patrimoine cinématographique, de le restaurer et de le mettre en valeur, la Cinémathèque suisse est aujourd'hui l'une des dix plus importantes archives du film du monde par l'étendue de ses collections (85'000 titres de films, 3 millions de photographies, 1 million d'affiches et de nombreux autres documents...). Elle propose plus de 1000 projections publiques par année, dont plusieurs en présence de réalisateurs, d'acteurs ou de professionnels du cinéma.

Fondée en 1948, la Cinémathèque suisse conserve des films de fiction et des documentaires de toute provenance, ainsi que des milliers d'heures de documents filmés en tous genres (Ciné-journal suisse, œuvres d'amateurs, films de commande et publicitaires, etc.). L'institution collectionne aussi des affiches, photos, scénarios, dossiers documentaires et des appareils anciens dans son Centre de recherche et d'archivage de Penthaz. Elle est la seule institution nationale qui recueille et préserve l'essentiel de la production audiovisuelle suisse. Ce patrimoine constitue un trésor inestimable: la mémoire collective de ce pays.

L'institution organise chaque mois des cycles thématiques, des rétrospectives, des hommages à des cinéastes et des soirées-événements, souvent en présence des personnalités qui ont fait et font l'histoire du cinéma. Les projections ont lieu à Lausanne, au Casino de Montbenon, et au cinéma Capitole lors des événements majeurs. D'autres cinémas associés dans le pays projettent régulièrement des films issus des collections de l'institution, notamment à Zurich, Berne et Genève.

La Cinémathèque suisse participe également chaque année à l'édition de livres et de DVD, rendant compte de l'importance de ses collections et contribuant ainsi à leur visibilité. Elle met régulièrement à disposition des affiches, photos ou documents pour des expositions et des publications en Suisse et à l'étranger.

Enfin, elle collabore activement avec de nombreux partenaires, qu'il s'agisse d'autres archives, de musées, de hautes écoles, de festivals, de médias, de chercheurs et d'éditeurs. L'institution travaille notamment en étroite collaboration avec l'Université de Lausanne, avec laquelle elle mène plusieurs projets de recherche scientifique.

Le cinéma Capitole

Depuis novembre 2010, la Cinémathèque suisse organise ses avant-premières, soirées de gala et projections de films muets avec orchestre au cinéma Capitole, au centre de Lausanne. Cette salle historique, inaugurée en 1928 et rénovée dans les années 1950, est aujourd'hui la plus grande salle de cinéma du

pays encore en activité avec 867 places. C'est aussi l'un des derniers lieux de Suisse permettant de ressentir pleinement la magie des projections d'autrefois. Propriété de la ville de Lausanne, qui en a confié l'exploitation à la Cinémathèque suisse, la salle est inscrite à l'inventaire des monuments depuis 1999. Elle a été récemment dotée d'installations numériques et d'un nouvel écran. Un projet de rénovation piloté par la ville de Lausanne est en cours dans le but de faire du Capitole une véritable maison du cinéma au cœur de la cité, avec une deuxième salle de plus petite capacité creusée dans le sous-sol, une librairie, un magasin de DVD et d'objets de cinéma, un café et une médiathèque permettant l'accès aux archives numériques de la Cinémathèque suisse. ●



DE NOUVEAUX LOCAUX À PENTHAZ

La construction du nouveau Centre de recherche et d'archivage de Penthaz a débuté en 2010 sur le site de l'ancien bâtiment, déjà propriété de la Cinémathèque suisse depuis 1988. Toutes les collections de l'institution y sont réunies depuis 2013 et une partie des nouveaux locaux est déjà opérationnelle. Le chantier se poursuit et l'ouverture officielle est prévue en 2019. A son ouverture, le Centre comptera, outre les locaux souterrains destinés à la conservation des collections analogiques et numériques, des locaux de travail sur tous les types de collections (films analogique et numérique, papiers, appareils, etc.), des espaces de consultation et de visionnement, une bibliothèque, un cinéma et un espace muséal.

cielle est prévue en 2019. A son ouverture, le Centre comptera, outre les locaux souterrains destinés à la conservation des collections analogiques et numériques, des locaux de travail sur tous les types de collections (films analogique et numérique, papiers, appareils, etc.), des espaces de consultation et de visionnement, une bibliothèque, un cinéma et un espace muséal.

Quelques chiffres

85'000	Films
700'000	Bobines
1'000'000	Affiches
3'000'000	Photographies
20'000	Livres
720'000	Périodiques
9'000	Scénarii
201	Fonds d'archives papier
51'800	Dossiers documentaires
2'000	Appareils anciens

PETIT HISTORIQUE

- 1943** Création à Bâle des « Archives cinématographiques suisses »
- 1948** Fin des subventions de la Ville de Bâle. Création de l'Association «Cinémathèque suisse»
- 1949** Transfert des collections à Lausanne. Claude Emery, premier directeur
- 1950** Première subvention de la Ville de Lausanne
- 1951** Freddy Buache, directeur

- 1952** Installation de la Cinémathèque suisse dans un deux-pièces à la Place de la Cathédrale
- 1963** Début des subventions de la Confédération, versement des premiers salaires
- 1966** Début des projections bimensuelles à l'Aula du Collège de Béthusy
- 1981** Transformation de la Cinémathèque suisse en Fondation privée soutenue par la Confédération, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud. Installation dans l'aile est du Casino de Montbenon. Projections quotidiennes

- 1992** Inauguration du Centre d'archivage de Penthaz
- 1996** Hervé Dumont directeur. Fondation de l'Association « Les Amis de la Cinémathèque suisse » (LACS)
- 1998** Rachat par la Confédération du Centre d'archivage de Penthaz
- 2005** Arrêté du Conseil fédéral prévoyant un nouveau Centre de recherche et d'archivage à Penthaz
- 2008** Vote par le Parlement du crédit d'engagement de 49.5 millions de francs pour le chantier de Penthaz

- 2009** Frédéric Maire, directeur
- 2010** Rachat par la Ville de Lausanne du cinéma Capitole, mis à disposition de la Cinémathèque. Début du chantier à Penthaz. Mise en place de la stratégie numérique de la Cinémathèque suisse.
- 2019** Fin prévue des travaux et inauguration du nouveau centre à Penthaz

LES AMIS DE LA CINÉMATHÈQUE

L'association des Amis de la Cinémathèque suisse, fondée par Jacqueline Dumont, est active depuis 1996. Son but est de soutenir la Cinémathèque suisse dans des tâches urgentes de conservation, d'enrichissement et de présentation de son patrimoine culturel. L'association cherche aussi à faire connaître la Cinémathèque suisse et ses collections sur un plan national.

Depuis bientôt vingt ans, les cotisations et dons des Amis de la Cinémathèque suisse ont permis d'acquérir ou de tirer plus de 300 copies de films, de sous-titrer des œuvres électroniquement et d'acquérir, depuis 2011, des copies DCP (Digital Cinema Package, qui est l'équivalent en cinéma numérique de la copie de projection).

Chaque année, au printemps, les Amis de la Cinémathèque suisse tiennent leur Assemblée générale suivie d'un marathon des films acquis par ses soins.

Les Amis de la Cinémathèque suisse bénéficient d'invitations à des projections, à des avant-premières exclusives et à des rencontres avec des cinéastes.



UNE BAISSÉ D'IMPÔTS POUR LA CLASSE MOYENNE : ABOUTISSEMENT DE L'INITIATIVE !



LOÏC HAUTIER

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'INITIATIVE ET DES JLRV

Lancée le 10 mars, la récolte des signatures pour l'initiative « Une baisse d'impôts pour la classe moyenne ! » a pris fin le 10 juillet après quatre mois de récolte.

Ce sont 13'108 signatures validées qui furent déposées auprès de l'administration cantonale le 28 juillet, avant que le Département ne confirme en août l'aboutissement par publication dans la FAO. La récolte ne fut pas un long fleuve tranquille, tant il est vrai qu'il n'est pas chose aisée de faire aboutir une initiative dans notre canton. Quoi qu'il en soit, nous y sommes parvenus !

Pour rappel, l'initiative propose d'augmenter les déductions pour primes d'assurance-maladie de 1'200 francs pour une personne seule et de 2'400

francs pour un couple, soit une baisse d'impôts de plusieurs centaines de francs pour tous les contribuables de la classe moyenne.

En ce qui concerne la suite des opérations, il s'agira désormais pour le Conseil d'Etat de prendre position sur le texte de l'initiative avant de le soumettre au Grand Conseil. Si ce dernier accepte le texte, la baisse d'impôts entrera en vigueur sans qu'une votation populaire ne soit nécessaire, sous réserve d'un éventuel référendum. Puisque le centre-droit vaudois (PLR, UDC, vert'libéraux) soutient l'initiative et détient une majorité absolue au Grand Conseil, nous nous attendons avec confiance à une telle acceptation. Toute autre hypothèse s'apparenterait à un manquement crasse aux engagements pris à l'égard des Vaudois. Fondamentalement, chaque député, de quelque bord politique qu'il soit, devra se poser la question suivante au moment du vote : « **Après avoir, par le paiement d'impôts parmi les plus élevés de Suisse, assaini les comptes du canton, financé annuellement des centaines de millions de francs de subsides, renfloué la caisse de pension de l'Etat de Vaud à hauteur de 1,5 milliards de francs, les contribuables de la classe moyenne ont-ils droit à une baisse d'impôts ?** ».



Photos prises lors du dépôt de l'initiative le 28 juillet



Nous nous réjouissons d'accorder notre soutien à tous les députés, de gauche comme de droite, qui y répondront par la positive.

Quant aux autres, qu'ils préparent leurs arguments en vue de se justifier auprès des

Vaudois ; leur forfaiture leur aliénera assurément bon nombre de leurs électeurs, ce dont nous ne manquerons pas de nous assurer. Les contribuables vaudois peuvent désormais compter sur une nouvelle force, issue de l'initiative, pour défendre leurs intérêts. ●



ferblanterie
couverture
et entretien
de toitures

CheminduMoulin 1
Case postale 326
CH-1095 LUTRY
Tél. 021 791 34 93
Fax 021 791 38 33
jp.ceppi@vtxnet.ch

Pour votre publicité dans le
**BULLETIN DU CERCLE
DEMOCRATIQUE LAUSANNE :**

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21 - 1008 Prilly
info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94



**Vue du
conseil**

→ GUY GAUDARD

L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR

La Ville de Lausanne a mis en place, en catimini, de nouvelles directives en matière de stationnement public. Ces dernières instaurent un paiement de l'heure, précédemment gratuite, entre 12h30 et 13h30 pour les quelque 1'600 places de l'hypercentre et rendent le dimanche payant pour des centaines de places à Ouchy ainsi qu'à Vidy. La zone foraine du Chalet-à-Gobet voit, quant à elle, son système de parcage entièrement remanié. Les utilisateurs de ces parkings, qu'ils soient des travailleurs ou de simples badauds appréciant les bois du Jorat, se trouvent également pénalisés.

La Municipale en charge des finances de la Ville a, dans un premier temps, fait exprimer la position de la Ville par un communiqué. Ce dernier prétendait vouloir lutter, grâce à ces mesures, contre les voitures ventouses.

Devant la colère citoyenne, une pétition des commerçants et une initiative

PLR, la Municipale s'est ravisée et a affirmé, lors d'une séance du conseil communal, que Lausanne était l'une des villes les plus endettées de Suisse. Elle espérait, par conséquent, que cette mesure estimée à CHF 500'000.- atténuerait le déficit de la Ville.

Cette nouvelle brimade à l'égard des clients de nos commerces, des travailleurs et des habitants des communes périphériques, a au moins un mérite. Elle démontre, s'il le fallait encore, la mauvaise gestion des deniers publics. Mais ça, on le savait déjà ... ●



PRÉSIDENTE : PASCAL PETTER
PRÉSENTS : 99 PERSONNES



CATHERINE CLERC
SECRÉTAIRE DU CDL

**Régulièrement convoquée
selon l'article 23 des statuts,
cette 174e assemblée générale
est ouverte à 20h15.**

**Le Président, Pascal Petter,
salue les personnalités
présentes et énumère les
membres excusés.**

**Aucune opposition à l'ordre
du jour n'est émise.**

Ensuite, le Président passe la parole aux candidats à l'élection du Grand Conseil afin qu'ils se présentent.

1. Procès-verbal 2016

Le Procès-verbal du 23 mars 2016, inséré dans le Bulletin n° 1/2017, est soumis à l'approbation de l'assemblée puis adopté à l'unanimité.

2. Assermentation des nouveaux membres

Douze nouveaux membres présents à l'assemblée sont assermentés : Mmes Katia Magnenat, Sarra Perrin, Eliane Aubert, MM Claude Regenass, Philippe Thuner, Pascal Besson, Michel Aymé, Yann Lugrin, Nicolas Emery, François Ryter, Maxime Stern, Luc-Olivier Stramke.

3. Rapport du Président

« Les élections communales 2016, évoquées un an plus tôt ici même, car déjà en phase de finalisation, auront permis l'exercice du pouvoir, depuis le 1er juillet, par des citoyennes et des citoyens désireux de servir la collectivité.

Ces élues et ces élus ont aujourd'hui, pour les nouveaux d'entre eux, pris leurs marques et la mesure de ce qu'attend d'eux la population. S'ils avaient su avant... Bref, ne nous moquons pas trop et rappelons qu'en toute chose, en politique plus particulièrement pour durer, la règle numéro une est le 2^{ème} degré. Et comme le disait un ancien boursier au siècle dernier déjà : contentons-nous de bien faire et de laisser braire. Alors que tout se complexifie au niveau communal, où référendums spontanés ou non s'introduisent même dans les petites communes, que dire au niveau du canton ? Mieux vaut donc ne rien en dire pour l'heure et laisser la surprise à celles et ceux qui fouleront bientôt le nouveau parlement cantonal. Il y en a dans la salle ! On pourrait impertinemment leur rappeler que la nature nous a donné deux oreilles et une langue, afin de pouvoir écouter davantage... et parler moins.

Ce que manifestement ne font pas les candidats à la présidentielle française, dont je sais que vous êtes nombreux – et moi le premier – à suivre les épisodes tragi-comiques d'une élection à rebondissements. Notre trésorière,

Carol Toffel, prendra volontiers vos mises en fin de séance, pour qui souhaiterait parier sur l'un ou l'autre des finalistes du 1^{er} tour... Enfin bref, pour ce qui nous concerne, le résultat des urnes mettra en place des candidates et des candidats un peu plus sérieux et crédibles, qu'outre-Jura, au Conseil d'Etat vaudois. Je vous invite donc à voter pour la liste de votre choix, mais surtout pour celle du centre-droit vaudois.

La partie statutaire d'une assemblée générale permet un état des lieux, financier notamment, et un rappel des activités passées. Le CDL se porte bien grâce à vous, vous qui fréquentez en nombre les rendez-vous que nous vous proposons entre sorties, soirées et thèmes de réflexion. Le Cercle fonctionne aussi et surtout grâce aux membres du comité qui vous font face, et que je remercie infiniment. Ces dames et ces messieurs œuvrent souvent dans l'ombre pour assurer la pérennité d'une société qui va bientôt fêter ses 175 ans. Nous y reviendrons dans les divers. Je laisserai, comme chaque année, aux responsables des commissions le soin de vous apporter leur message, le compte rendu de leurs activités.




Votre Centre TCS

- * Cours de conduite
- * Contrôles techniques
- * Avantages membres
- * Shop et restaurant

TCS Section vaudoise
1304 Cossonay
021 863 11 11 / tcs-va.ch

En panne ?

Ne jetez pas !

Faites réparer !

La Bonne Combine

Electroménager – TV – HiFi
Informatique – Smartphone

- Réparations toutes marques garanties
- Occasions révisées
- Appareils neufs

route de Renens 4 – 1008 Prilly – 021 624 64 74 www.laboncombine.ch



entrepreneurs!

fédération vaudoise

**Vous construisez
Vous transformez
Vous rénovez**

**Nos membres
sont à votre service**

Fédération vaudoise des entrepreneurs
www.fve.ch



de l'Assemblée générale du CDL
Séance du mercredi 29 mars 2017

Procès -verbal

Votre comité a tenu une séance tous les mois pour ses affaires courantes et pour préparer le 175^{ème}, excepté bien sûr durant les pauses estivale et hivernale, et a décidé de renforcer ses rangs en 2016, en accueillant « à l'essai », surtout pour elles, deux nouvelles personnes qui vous seront présentées tout à l'heure. Histoire aussi de favoriser le renouvellement de vos représentants et de préparer l'avenir...

On vieillit tous un jour et comme l'a dit André Gide : Enseigne aux autres la bonté, tu peux avoir besoin de leurs services !

Le recrutement de nouveaux membres au sein du comité et du Cercle permet le renouvellement de nos effectifs, l'apport d'idées nouvelles, le partage des connaissances et par conséquent la formation des édiles de demain. Les nouveaux membres que nous avons accueillis ce soir en sont un parfait exemple et leur présence appelle d'autres futurs assermentés, parmi vos amis notamment qui, comme vous, sont ouverts sur le monde et partagent nos valeurs démocratiques. N'hésitez pas à les parrainer pour nos prochaines assises annuelles !

J'aimerais encore pour conclure adresser de vifs remerciements aux annonceurs du Bulletin, qui permettent à ce trait d'union d'exister avec vous. Merci à nos rédacteurs occasionnels et à notre rédacteur en chef Pascal Nicollier, auxquels j'associe bien sûr, pour la réalisation et la recherche d'annonces M. Froelicher, ainsi que nos graphistes, MM. Froidevaux et Moret pour la mise en page.

2017 vous réservera quelques surprises, que notre site internet et notre Bulletin relaieront. Dans l'immédiat, vous remerciant de vos aimables cotisations à venir, je salue votre soutien au Cercle et vous souhaite une agréable assemblée générale. »

4. Rapport d'activité des Commissions

Bulletin et conférences :

Olivier Meuwly, responsable : le Bulletin, édité quatre fois par année, a toujours du succès. Les remerciements vont à Pascal Nicollier qui en est le rédacteur.

Concernant les conférences, un vernissage des actes Charles Monnard a été organisé au cercle littéraire de la maison natale de Benjamin Constant, Place St-François.

Divertissement 2016 :

Hugo Milliquet, responsable : « L'année commence avec le traditionnel apéro du Petit Nouvel-An au « Vaudois », suivie de la sortie à Annecy. Puis la sortie d'automne qui a eu lieu à Auxerre. Elle se termine par la soirée au Mirabeau. Le thème en était le tour du Léman.

N'oublions pas l'apéritif dans les vignes de Chardonne, chaque premier samedi du mois, de mai à septembre. Un grand merci à Jean-François Morel, notre vigneron, pour sa disponibilité. Merci aux membres fidèles qui suivent régulièrement nos manifestations ».

Visites apéros 2016 :

Coryne Eckert, responsable : L'année a commencé par un match aux cartes. Au mois de

fidal
Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

Maîtrise et performance

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Succursale et courrier : Route de la Maladière 29 - 1022 Chavannes-près-Renens
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 29
fidal@fidal-sa.ch

Member of the Chambre fédérale

lunetterie Claude opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres



Cave de la Crausaz Féchy
Féchy AOC La Côte

Magasin ouvert du lundi au samedi
Chemin de la Crausaz 3 - Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch



Une entreprise familiale à votre service depuis 1953 !

BUCHARD Voyages

Offres pour vos sorties de classe, écoles, clubs sportifs, contemporains, entreprises, etc.

Demandez nos catalogues de voyages et vacances balnéaires

Visitez notre site www.buchard.ch

Aubonne (VD)
021 828 38 38



de l'Assemblée générale du CDL Séance du mercredi 29 mars 2017

Procès -verbal

mai, il y a eu la visite guidée des chantiers du château cantonal et du parlement suivi de la présentation de l'atelier Sinopie, spécialisé dans la restauration d'art des monuments historiques au restaurant du Vaudois. Au mois de septembre, la visite du musée Sherlock Holmes à Lucens, suivie d'un apéro dînatoire au restaurant de la Gare. Pour finir l'année, une conférence chez GastroVaud avec visite des cuisines et apéro dînatoire.

Juridique :

Pascal Nicollier en est le responsable. Cette commission est utile pour tous les membres qui ont besoin de conseils par téléphone. Les questions et les réponses données restent confidentielles. Il est également le rédacteur du Bulletin et le responsable du site Internet et Facebook.

Tir :

Jean-Pierre Pasche responsable : « Pour une fois, il n'est pas coutume et j'espère que cela ne le devienne pas, le tir est en deuil. En effet, deux de nos membres assidus et impliqués à 100%, prêts à rendre service à notre noble cause, nous ont quittés : Christian Badan a choisi de rejoindre le firmament après le tir de Bercher qu'il organisait chaque automne. Ce printemps 2017, c'est notre armurier vétéran, Jean-Claude Ansermet, qui rejoignait Christian, après plusieurs hospitalisations et de grandes souffrances. La saison, entachée de ces événements douloureux, s'est malgré tout passée dans la sérénité et je remercie déjà toutes celles et ceux qui m'ont épaulé pour assurer la convivialité, les concours. Le programme a été tenu, la participation suivie et

2017 s'annoncera de meilleure augure. Merci à toutes et tous et vive 2017 ».

Les résultats sont dévoilés et les prix distribués. Les résultats en question paraîtront dans le Bulletin du CDL no 2.

Discussions sur les rapports présentés :

Aucune.

Adoption des rapports présentés :

A l'unanimité.

5. Hommage aux membres décédés durant l'année 2016

C'est une assemblée debout qui honore pendant quelques instants la mémoire des membres du CDL disparus durant cette année et réitère ses condoléances à leurs familles.

6. Comptes 2016

Rapport de la trésorière Carol Toffel :

La présentation des comptes est à disposition sur les tables.

« Nos recettes sont restées stables. L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 13'900.-. Ce bénéfice sera porté en augmentation du capital.

De vifs remerciements à tous les membres qui paient fidèlement leurs cotisations, voire même l'augmentent spontanément, et à ceux qui, bien que dégagés de cette obligation, y souscrivent quand même de manière fort généreuse.

Un merci également à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel ».

6.1 Rapport des vérificateurs de comptes :

M^{me} Véronique Hurni, rapporteuse, présente le rapport. Après investigations et plusieurs contrôles sur plusieurs comptes de pertes et profits, le résultat de ces comptes 2016 a convaincu la Commission que la comptabilité était tenue avec exactitude, sérieux et compétence et recommande son acceptation et surtout de remercier M^{me} Carol Toffel pour le professionnalisme et la rigueur avec lesquels elle s'acquitte de son mandat.

Discussion

Au vote, ces comptes avec décharge à la trésorière et à la Commission de vérification sont acceptés à l'unanimité.

7. Cotisations 2017

Le montant de la cotisation reste à 40 francs.

8. Budget 2017

Au vote, ce budget est adopté à l'unanimité.

9. Election statutaire du comité

Deux nouvelles membres, acceptées à l'unanimité, rejoignent le comité, il s'agit de Mmes Véronique Hurni et Cécile Emery.

Le Comité actuel se compose donc de :

- **Pascal Petter**, président
- **Olivier Meuwly**, vice-président, responsable du bulletin et des conférences
- **Carol Toffel**, trésorière
- **Catherine Clerc**, secrétaire
- **Hugo Milliquet**, responsable de la commission des divertissements et de la vigne
- **Jean-Pierre Pasche**, responsable du tir
- **Coryne Eckert**, responsable des « visites-apéros »
- **Véronique Hurni**, responsable de la commission « Santé & Social »
- **Pascal Nicollier**, responsable de la commission juridique, rédacteur du Bulletin et responsable du site Internet
- **Cécile Emery** en renfort pour le site Internet et Facebook
- **Pierre-Alain Meystre**, membre adjoint

10. Election de la Commission de vérification des comptes 2017

M^{me} Véronique Hurni se retire, elle est remplacée par M. Guy Trönli qui devient rapporteur, M. Nicolas Tripet 1^{er} membre, M. Jonathan Kuntzmann 2^{ème} membre, M. Didier Hoffmann 1^{er} suppléant (en remplacement de M. Henri Klunge qui cède sa place), M. François Ryter 2^{ème} suppléant.

11. Election du porte-drapeau

M. Jean-Pierre Pasche est réélu à l'unanimité.

12. Membres vétérans 2016

Pour cette année, six dames et sept messieurs sont nommés : M^{mes} Marie-Hélène Stauffacher, Dolly Duc, Georgina Oettli-Lévy, Claude Lévy, Marie-Anne Quaternoud, Françoise Crausaz, M^M Albert Modoux, Alain Richard, Jean-Claude Liardon, Sylvestre Blardone, Hugues Rubattel, Jean-Claude Monbreault, Pascal Duc.

13. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition écrite n'est parvenue au comité. La parole est donnée aux membres qui désirent s'exprimer.

Le Président annonce que dans le cadre du 175^{ème} anniversaire, qui aura lieu en 2018, un film consacré à Jean-Pascal Delamuraz sortira en avant-première le 22 mai 2017 au cinéma

Capitole. Tous les membres du CDL recevront une invitation et, en fin d'année, le DVD du film sera joint au Bulletin no 4.

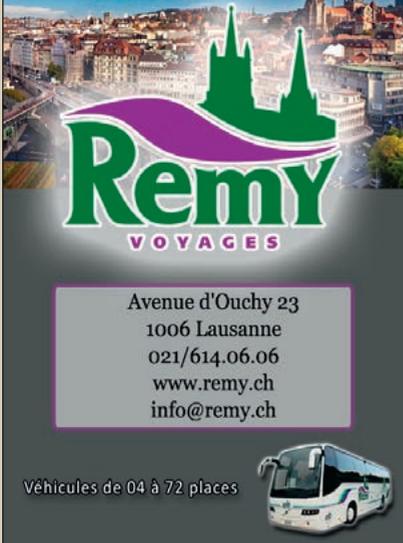
M. Pierre-Louis Bornet, prend la parole au nom de la SI Maison Vaudoise et de la SI Ruchonnet et donne des explications concernant ces deux immeubles. Des fissures sont apparues dans l'immeuble de l'avenue Ruchonnet, la cause en est probablement la construction du Musée.

M. Olivier Stramke, nouveau membre, remercie le comité pour son accueil.

La parole n'étant plus demandée, tous les participants entonnent le chant du Cercle démocratique.

La partie officielle de l'assemblée est close à 21h35. Les membres présents sont invités à prendre part à la collation offerte par le CDL.

Voyages organisés (Divers marchés à l'étranger, journée à Europa-Park...) ainsi que sorties en autocar selon vos désirs.



Remy VOYAGES

Avenue d'Ouchy 23
1006 Lausanne
021/614.06.06
www.remy.ch
info@remy.ch

Véhicules de 04 à 72 places

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

MOREL JEAN-FRANÇOIS

www.morel-vins.ch

Cave: Rue Village 20 1803 Chardonne
021 921 96 19 079 666 91 81
info@morel-vins.ch

LA RADIO

Restaurant LA RADIO

OUVERT 7/7

Route d'Oron 11, Lausanne

Tél. 021 652 16 18
www.restaurantlaradio.ch

Tinguely Service de Voirie SA
021 621 80 80 Transports SA

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux
Inspection des canalisations par caméras couleurs

Transports divers
Silo-thermos 4ess
Benne de 1 à 40 m³
Camions-grue, grappin
Benne à compaction de 6 à 24 m³

Ch. de la Colline 12 - 1007 Lausanne
www.tinguely.net - info@tinguely.net

ricksan sa

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch

MAITRISE FEDERALE

Guy Gaudard sa

**ELECTRICITE
TELECOM**

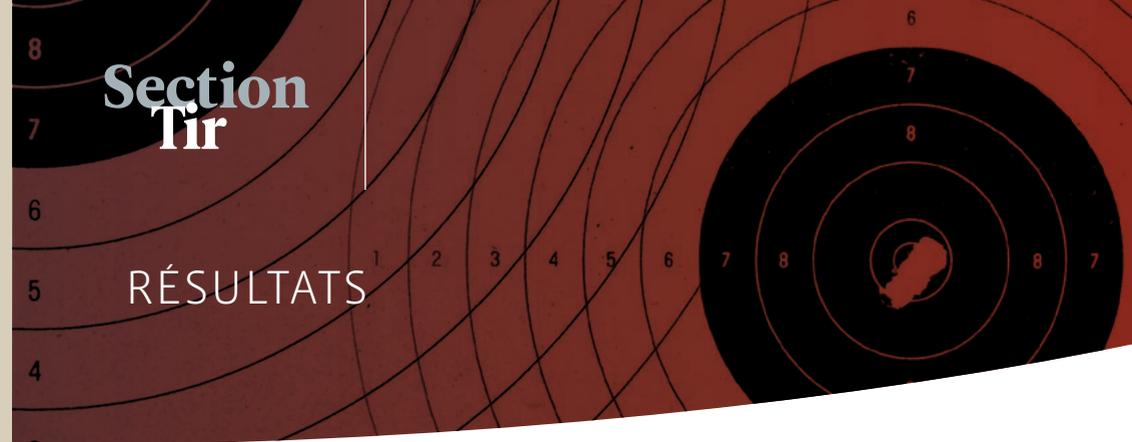
Av. de Chailly 36 · 1012 Lausanne
021 711 12 13 · info@gaudard.ch

Hôtel Mirabeau

LAUSANNE

L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville.
Situé à seulement 400 mètres de la gare
et du métro de Lausanne, cet hôtel 4 étoiles
propose 75 chambres au calme inattendu.

AVENUE DE LA GARE 31, LAUSANNE
www.mirabeau.ch



Section Tir

RÉSULTATS

TIRS DE L'ISLE JEUDI 24 AOÛT 2017

		Points
1 ^{er}	Christophe Masson	133
2 ^e	Daniel Bocion	124
3 ^e	Paul Mettraux	123
4 ^e	Georges Schenk	120
5 ^e	Jean-Pierre Pasche	106
6 ^e	Alain Joly	91
7 ^e	Claude-Pascal Hurni	87
8 ^e	René Altenbach	78
	Véronique Hurni	78
10 ^e	Pascal Alunni	53
11 ^e	Michel Aymé	48
12 ^e	Bernard Jaccaud	31
13 ^e	Maria Benvenuti	14

RÉSEAUX SOCIAUX

LE CERCLE DÉMOCRATIQUE EST SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Rejoignez-nous sur Facebook et Twitter !



Vous pouvez « flasher » les codes QR ci-contre au moyen de votre smartphone et vous abonner à notre page Facebook ainsi qu'à notre compte Twitter. Vous serez ainsi informés des dernières nouvelles du Cercle et pourrez consulter nos archives photographiques.

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier

- 23.11.2017** Visite apéro de la Cinémathèque
- 01.12.2017** Soirée annuelle à l'Hôtel Mirabeau, Lausanne
- 27.01.2018** Petit Nouvel an au Caveau du Café Le Vaudois, Lausanne
- 21.03.2018** Assemblée générale



A noter

PERMANENCE JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL et par téléphone
Pascal NICOLLIER, tél. 021 944 42 42

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

Véronique HURNI, tél. 078 667 87 87, santesocial@cercle-democratique.org



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE: assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC: chasselas

Paiement et retrait des bouteilles: directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

PRIX: FR. 14. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org

